

Cluny, le 15 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Notre campus Arts et Métiers, installé depuis 1901 dans un lieu d'exception, l'Abbaye de Cluny, et les deux Instituts Arts et Métiers qui lui sont liés à Chalon-sur-Saône et Chambéry, ont forgé leur renommée scientifique et technologique autour de cinq plateformes dédiées aux formations, à la recherche et à l'innovation avec les entreprises. Sur Cluny, ces plateformes sont dédiées aux technologies de transformation du bois, aux technologies d'usinage grande vitesse et à l'expertise dans le domaine des matériaux et des surfaces. Celle de Chalon-sur-Saône est dédiée aux technologies de la réalité virtuelle ou augmentée, et celle de Chambéry à l'expertise dans le domaine de l'économie circulaire avec pour objectif d'optimiser tout le cycle de vie environnemental du produit.

Avec plus de 180 personnels permanents sur les trois sites, nous formons plus de 500 étudiants Arts et Métiers, dont près de 450 inscrits sur la Formation d'Ingénieurs en Technologie pour l'Europe (FITE), qui aboutit au diplôme historique des ingénieurs généralistes Arts et Métiers.

Une grande partie de notre énergie s'applique à améliorer le contenu et les méthodes pédagogiques de cette formation d'ingénieurs reconnue, en répondant aux besoins sociétaux qui se dessinent pour l'industrie du futur. Les entreprises, notamment actives pour l'industrie, les laboratoires de recherche sur lesquels sont ancrés nos trois sites et les équipes de notre établissement qui pilotent l'innovation pédagogique agissent ensemble pour former des talents à la mesure des exigences actuelles des entreprises. Nous préparons également l'ouverture d'un parcours de formation initiale sur nos sites aboutissant au diplôme de *Bachelor de Technologie* d'Arts et Métiers, déjà mis en œuvre sur d'autres campus et assurant la continuité de formation du Baccalauréat au Doctorat.

Une autre partie de notre énergie s'applique à la formation d'étudiants par et pour la recherche scientifique ou technologique. Il s'agit de formations de Master et de Doctorat Arts et Métiers s'appuyant sur nos plateformes et sur les équipes de recherches présentes sur nos sites, notamment au sein du Laboratoire Bourguignon sur les Matériaux et les Procédés (LaBoMaP) à Cluny et du Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Physiques et Numériques (LISPEN) à Chalon-sur-Saône.

Les fonds récoltés par la taxe d'apprentissage contribuent chaque année à garantir la concrétisation des projets d'innovation et de développement pédagogique des formations au service des étudiants et des futurs diplômés d'Arts et Métiers. Ils se matérialisent par des espaces pédagogiques rénovés, des équipements nécessaires à la transition numérique des formations, des machines permettant de mettre en œuvre de nouvelles technologies sur nos plateformes. Ils se traduisent par ailleurs par des actions ou des événements comme ceux mis en place pour l'entrepreneuriat étudiant et qui accompagnent les projets innovants de nos étudiants et la création de jeunes pousses d'entreprises, ou encore les actions de développement de partenariats académiques avec des établissements français ou internationaux porteurs de notoriété.

L'année 2019 sera celle de la poursuite des grands projets structurants lancés ces dernières années comme l'évolution des plateformes technologiques d'usinage à Cluny et de réalité virtuelle à Chalon-sur-Saône, la rénovation de la résidence étudiante au cœur de l'abbaye de Cluny, et le renforcement des actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et de la promotion des filières scientifiques et technologiques auprès des collégiennes et des lycéennes.

*Michel Jauzein, Directeur du Campus Arts et Métiers de Cluny*

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire sur la taxe d'apprentissage 2019

Stéphanie Morin  
Responsable relations entreprises  
03 85 59 53 56  
[stephanie.morin@ensam.eu](mailto:stephanie.morin@ensam.eu)

Versement au campus de Cluny, à l'Institut de Chalon-sur-Saône ou à l'Institut de Chambéry en indiquant sur votre relevé notre adresse postale et notre code UAI 0710091N avant le 1<sup>er</sup> mars 2019